

# EN MOUVEMENT POUR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU SECTEUR DE LA SANTÉ

« *Dans un environnement qui change, il n'y a pas de plus grand risque que de rester immobile* »



**Yvon BERTEL-VENEZIA**

PDG CAHPP

**N**otre environnement évolue en permanence : nous nous adaptons aux nouvelles contraintes sociales, aux nouvelles réglementations sanitaires et environnementales, aux nouvelles pratiques éthiques. Ces changements sont à l'œuvre dans le secteur de la santé, avec de plus en plus de stratégies, politiques et actions en faveur de la **responsabilité sociétale de l'entreprise**. Convaincus de l'importance d'avancer, d'innover et de fédérer autour de nous, à CAHPP, depuis bientôt 50 ans, nous sommes en mouvement.

En mouvement pour la société, car nous avons un rôle clé au cœur de celle-ci : assurer la meilleure prise en charge possible des hommes, femmes et enfants au sein des établissements de santé. Cette excellence dans la prise en charge du patient ne peut se faire que si, en amont, nous avons pu référencer des produits sains, économiquement viables et respectueux de l'environnement. C'est pourquoi depuis dix ans, nous avons pris le **virage du Développement Durable**. En effet, dès 2009, nous avons noué un partenariat avec le C2DS, précurseur dans les questions du développement durable en santé, et créé un service dédié au développement durable chez CAHPP. Cette expertise nous permet, aujourd'hui, d'être en mesure de garantir au patient notre participation au meilleur service de santé possible.

En mouvement au service des établissements de santé, afin de leur garantir le meilleur référencement et l'accompagnement optimal dans la globalité du service rendu. C'est dans cet intérêt que nous avons développé **un outil de diagnostic RSE**, qui permet à la fois d'établir un état des lieux de la démarche RSE de l'établissement, et de fixer un cahier des charges daté et chiffré pour la lancer et l'améliorer. Ce diagnostic permet d'éclairer les décisions de la structure de santé sur des thématiques comme l'énergie, la territorialité, la gestion des déchets ou encore la qualité de vie au travail.

Aussi nous nous engageons pour référencer, d'une part, les produits et services les moins impactant sur la santé et l'environnement. C'est en ce sens que nous avons créé **l'Indice Vert** dès 2011, outil de référence pour mesurer l'engagement durable des fournisseurs des établissements de santé. L'obtention du Label fournisseur A, A+ ou A++ est un véritable moyen, pour l'établissement de santé, de rendre impactant et effectif une politique d'achats responsables. C'est aussi un moyen pour les entreprises d'améliorer continuellement leurs pratiques vertueuses. Cette année, c'est plus de 300 fournisseurs du monde de la santé qui ont participé à cette évaluation ! D'autre part, nous accompagnons les établissements de santé dans **le changement des pratiques**. Aujourd'hui, nous ressentons



un mouvement général pour une responsabilité accrue des entreprises, organisations et associations au service de la société. Notre objectif est clair : accompagner, avec une vision de long terme et pragmatique, le développement des établissements de santé.

Enfin, nous sommes en mouvement grâce à nos collaborateurs, qui s'impliquent pour garantir le meilleur service rendu aux établissements. Chez CAHPP, nous avons structuré notre **démarche RSE** autour des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU, d'une politique Développement Durable stratégique, ou encore d'une charte visant à systématiser les achats responsables. D'ailleurs, CAHPP est certifiée AFAQ Achats Responsables niveau « confirmé » par l'AFNOR, « Label Argent » de la certification THQSE par Socotec et « Médaille d'Argent » par Ecovadis. Ces reconnaissances sont, pour nous, un gage de qualité et l'assurance de l'excellence.

Désormais, cette dynamique est définitivement enclenchée, et nous continuons à l'accompagner. Nous renforçons notre organisation pour systématiser les achats responsables. En effet, que nous parlions de Développement Durable, de RSE ou de RSO, nous recherchons en permanence la responsabilité sociale et sociétale optimale de chacun dans le référencement et le conseil. Nous améliorons notre accompagnement RSE des établissements en

tenant en compte les nouvelles directives de la certification H.A.S. version 2020. Nous proposons toujours davantage d'interactions avec nos adhérents, au travers des « RDV RSE » mensuels, pour partager les bonnes pratiques et diffuser les principes fondamentaux de la RSE. Enfin, nous savons nous appuyer sur les partenaires les plus engagés dans la démarche RSE et développement durable, comme nous le faisons depuis plusieurs années avec le cabinet Primum Non Nocere.

En 2021, le développement durable sera toujours au cœur de notre activité de référencement, de conseil, mais également à nouveau dans nos pratiques quotidiennes. CAHPP sera particulièrement attentive aux évolutions en cours car, définitivement, notre environnement change. Et CAHPP ne compte pas rester immobile ■

